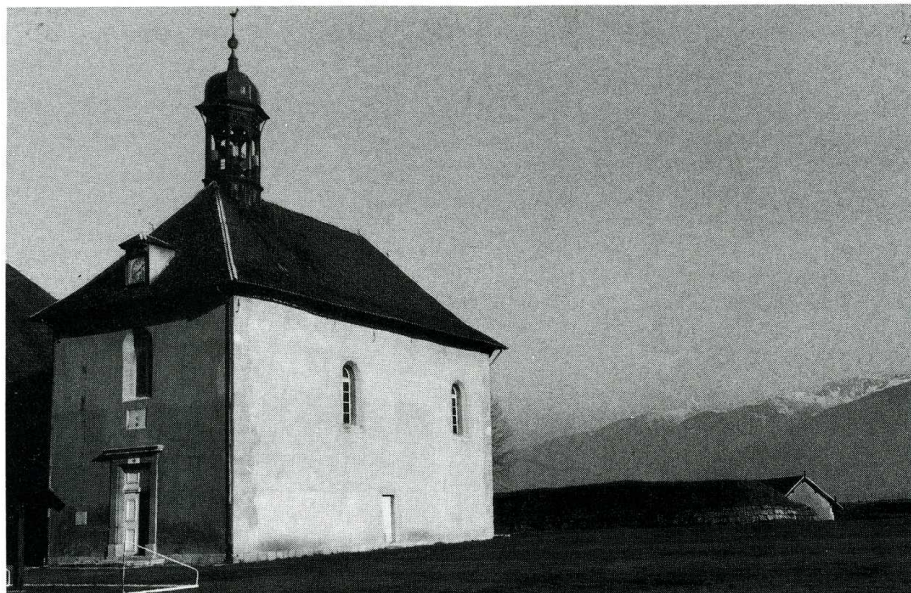


BARRAUX

Isère, canton du Touvet, arrond. de Grenoble, 1 214 hab.



Barraux (Isère). Chapelle de Fort Barraux.

Le fort de Barraux, édifié en 1597 par le duc de Savoie Charles-Emmanuel sur une terre appartenant à la France, fut conquis en mars 1598 par l'armée royale. Les bâtiments ont été assez bien entretenus jusqu'en 1984 où ils furent déclassés et achetés par la petite commune de Barraux. La chapelle, construite sous Louis XV à l'emplacement et suivant les grandes lignes d'un projet de Vauban, avait été désaffectée à la Révolution et mal entretenue. Extérieurement de la plus grande sobriété mais de bonnes proportions, elle se compose d'une courte nef voûtée en plein cintre, d'un chœur voûté d'arêtes et d'une abside peu profonde, arrondie à l'intérieur, à trois pans à l'extérieur. Le maître-autel en bois doré et le confessionnal ont été classés Monuments historiques. La toiture à quatre pentes, relevée par un petit campanile de charpente coiffé d'un dôme, nécessitait d'urgence une remise en état, aucun travail n'ayant été entrepris depuis 1935. La commune a sollicité une aide de la Sauvegarde de l'Art Français qui a accordé 50 000 F en 1989.

E. C.

BIBLIOGRAPHIE

BORNECQUE (R.), *Le fort Barraux*, notes d'histoire et d'architecture, dans *Revue historique de l'armée*, 1968, n° 3, p. 139-148. Reproduit dans *L'information d'Histoire de l'Art*, n° 5, novembre-décembre 1970, p. 199-208 (pour la chapelle p. 206-207).
 CHABOT (P.), *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, 27 janvier 1989, p. 22-23.